



This project has received the European Regional Development Funding through the Interreg IIE Community Initiative



Interreg III B

AlpCity Project
Final Report



Local endogenous development and urban regeneration of small alpine towns



AlpCity Project Final Report

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

A trans-national project implemented by



Iuovodicolombo - torino

in collaboration with





Rapport Final AlpCity

Résumé général



AlpCity est le premier projet conduit comme chef de file par la Région Piémont dans le cadre du programme INTERREG IIIB Espace Alpin, programme qui traite des conditions de vie et de travail de la population de l'arc alpin.

Pour cette raison, le partenariat transnational construit autour de onze autorités locales et régionales appartenant à cinq pays partenaires est devenu essentiel et a jeté les bases d'une collaboration future visant à renforcer le rôle des petites villes alpines comme lien entre les zones rurales/de montagne et les aires métropolitaines.

Le travail accompli montre, à travers les cas d'études et les groupes de travail, que le rôle des Régions est essentiel pour exprimer les besoins des petites villes alpines comme essence vitale des Alpes.

Les Régions doivent s'occuper de l'avenir des Alpes, étant donné que le développement des petites villes alpines passent par les politiques régionales.

A handwritten signature in dark blue ink, appearing to read "Mercedes Bresso".

Mercedes Bresso
Présidente de la Région Piémont

A handwritten signature in dark blue ink, appearing to read "Sergio Conti".

Sergio Conti
Conseiller régional
En charge des politiques territoriales

A handwritten signature in dark blue ink, appearing to read "Bruna Sibille".

Bruna Sibille
Conseillère régionale en
charge des montagnes

Préface

Le *Rapport Final du projet AlpCity* fournit une analyse globale du projet ainsi que les résultats des débats sur le développement de l'espace alpin. Le projet AlpCity (2003-2006) - du programme INTERREG IIIB Espace Alpin - s'est concentré sur le développement local endogène et la régénération urbaine des petites villes alpines.

Cette question est particulièrement pertinente à cause du développement socio-économique critique, de la qualité de vie et de l'environnement urbain insuffisants des villages et petites villes alpines, souvent caractérisés par un déclin économique, une population vieillissante, des villages abandonnés, une perte de vitalité, des immeubles délabrés et une participation locale limitée.

Le partenariat transnational d'AlpCity a cherché à faire face à ces processus de déclin en soutenant et coordonnant 21 initiatives pilotes lancées par des petites villes alpines visant à définir une stratégie commune pour un développement durable local dans des environnements divers grâce un vaste programme de coopération.

Le projet avait pour intention de contribuer à la mise en place d'une connaissance mutuelle et de perspectives stratégiques communes en traitant certains domaines clés du programme INTERREG IIIB - Espace Alpin. Ces objectifs visaient à soutenir un développement local durable et polycentrique, la création de nouveaux réseaux et le développement des réseaux existants, la promotion d'initiatives innovantes et d'activités de coopération à un niveau transnational.

Par ailleurs, la création d'une vision et connaissance partagées a été renforcée par la collecte, la création, la diffusion et le transfert de bonnes et meilleures pratiques mises en oeuvre dans les zones de montagne. Le projet a apporté aux partenaires des informations et de la matière concernant la conception de meilleures pratiques, comme établi par les agences internationales importantes, mais en les adaptant aux questions relatives à AlpCity et ses cas d'études.

Le réseau AlpCity a pris une direction stratégique en prévoyant la création d'un Observatoire Régional Urbain, qui doit devenir membre du réseau mondial des observatoires du programme Habitat de l'ONU. Dans ce but, une partie des moyens d'AlpCity a été engagée dans la proposition de définitions, de critères, d'indicateurs et de lignes de conduite afin de créer un cadre pour consolider la position et le fonctionnement futur d'AlpCity dans les sphères européenne et internationale.

Les sujets principaux abordés dans ce *Rapport* sont :

- Le projet AlpCity dans le cadre du programme INTERREG IIIB Espace Alpin avec des considérations détaillées sur les spécificités de l'Arc alpin et les composantes les plus importantes du projet.
- L'approche empirique d'AlpCity à travers le développement de 21 cas pilotes compris dans quatre domaines (développement économique, services et qualité de la vie, environnement urbain, coopération entre villes) ainsi que la caractérisation de leurs objectifs, résultats et leçons apprises.
- Les implications et conseils dans la perspective de scénarii futures comme résultat de l'interaction entre l'initiative AlpCity, les attentes des partenaires et le

développement de politiques aux niveaux régional,
national et international.

En débattant ces questions, le *Rapport Final* cherche à contribuer à une meilleure compréhension de l'importance de la coopération transnationale dans le développement de l'Europe et, en particulier, ses implications pour l'Arc Alpin.

Turin, Octobre 2006



Maria Cavallo Perin,
Agent en charge du projet AlpCity



Daniela Sena,
Chargée du projet AlpCity



Sommaire

LE PROJET ALPCITY DANS LE CADRE DU PROGRAMME INTERREG IIIB ESPACE ALPIN

Le projet AlpCity se positionne dans un contexte large...	11
Une petite ville alpine se définit traditionnellement selon la taille de sa population et ses aspects économiques...	12
Une meilleure pratique se définit comme une initiative innovante...	12
.....	12
Le transfert est un processus...	13
La stratégie commune d'AlpCity se concentre sur les questions relatives à la régénération et l'environnement urbains...	13
Le réseau AlpCity...	14
Au sein du laboratoire/observatoire régional urbain AlpCity...	14

APPROCHE EMPIRIQUE DU PROJET ALPCITY : 21 CAS D'ETUDES

AlpCity a soutenu la conception et la mise en oeuvre de 21 activités pilotes au niveau local...	15
L'atelier de travail n° 5 sur le développement économique...	15
L'atelier de travail n° 6 sur les services et la qualité de vie...	16
L'atelier de travail n° 7 sur l'environnement urbain...	18
L'atelier de travail n° 8 sur la coopération entre villes...	20



IMPLICATIONS ET RECOMMANDATIONS DANS LA PERSPECTIVE DE SCENARII FUTURS

AlpCity a cherché à faire face à certains problèmes majeurs des petites villes alpines...	20
Le projet AlpCity a repris d' Habitat ONU l'idée de mettre en oeuvre un Observatoire Régional...	28
Le projet a mis en évidence l'importance décisive des échanges d'expériences...	30

Annexe

Table des matières du rapport final du projet AlpCity...	32
--	----

LE PROJET ALPCITY DANS LE CADRE DU PROGRAMME INTERREG IIIB ESPACE ALPIN

Le projet AlpCity se positionne dans un contexte large : il fait parti du programme INTERREG III B Espace alpin sous la Priorité n°1 (Promotion of de l'espace alpin comme un espace de vie et économique attractif et compétitif à l'échelle du développement spatial polycentrique de l'Union Européenne) et Mesure n°1 (connaissance mutuelle et perspectives communes) avec un budget de 2 404 928€ co-financé par le FEDER (50%) et des fonds nationaux (50%). Il implique 11 partenaires de 5 pays avec la Région Piémont comme chef de file, la Région Lombardie, la Région Vénétie, la Région autonome du Frioul Vénétie Julienne, le gouvernement de la province de Basse-Autriche, la Région Rhône-Alpes, la Région Franche-Comté, la commune de Grainau, la Haute École Valaisanne, les communes de St Maurice et de Tschlin.





AlpCity avait pour but de sensibiliser les acteurs sur l'importance de la revitalisation des petites villes de l'espace alpin en partageant et en améliorant la connaissance et compréhension communes concernant les domaines clés du projet (développement économique, services et qualité de vie, environnement urbain et coopération entre les villes).

Une petite ville alpine se définit traditionnellement selon la taille de sa population et ses aspects économiques relatifs à ses fonctions (le secteur des services). De nos jours, cependant, le débat majeur sur les petites villes est souvent caractérisé par la reconnaissance de pertes, que ce soit dans le secteur des services ou en terme de fermetures d'usines ; des pertes que les initiatives publiques essaient de compenser par des initiatives de développement.

Selon la Perspective de Développement Spatial Européen (PDSE) et le programme Espace Alpin, la coopération verticale et horizontale est la clé pour un développement spatial intégré. Ainsi l'un des principaux objectifs du projet AlpCity est de promouvoir les réseaux longs et courts et de nouvelles formes de coopération. A travers toutes les activités du projet, la coopération verticale (particulièrement entre les Régions et les villes) et horizontale (entre les Régions, elles-mêmes, les villes, les universités) est recherchée dans le but non seulement que les partenaires en tirent le meilleur profit mais aussi que d'autres Régions, villes puissent apprendre des résultats et expériences d'AlpCity.

AlpCity a soutenu la recherche, la collecte et l'échange de bonnes et meilleures pratiques en prévoyant leur transfert vers d'autres contextes.

Une meilleure pratique se définit comme une initiative innovante, qui conduit à la résolution d'un problème d'une façon

plus efficace que la manière établie habituelle, largement employée et, par dessus tout, plus efficace que d'autres initiatives innovantes. C'est une action concrète qui est engendrée par un problème local et de laquelle une "leçon" est tirée - c'est à dire, une méthode et une procédure opérationnelle qui permet de résoudre un problème. C'est cette « leçon apprise » qui peut être transférée.

Le transfert est un processus, qui permet d'appliquer des compétences acquises à travers une meilleure pratique à d'autres contextes, dans le but de fournir la meilleure solution à un problème analogue. Le transfert, à son tour, pose une autre condition : la pratique impliquée doit être innovante. Souvent, quand nous pensons à l'innovation, l'attention est portée sur la démarche de création et d'expérimentation, ce qui caractérise une Meilleure Pratique. Cependant, la phase de production d'une meilleure Pratique n'est pas suffisante pour atteindre complètement les bénéfices, qui peuvent être tirés du potentiel d'innovation de la Meilleure Pratique. Pour le mettre en oeuvre, il est nécessaire de transférer les leçons tirées de l'expérimentation. Il ne suffit pas de savoir promouvoir les meilleures pratiques, mais de savoir comment les transférer dans la société. Le processus de transfert de meilleures pratiques est une partie indissoluble de la définition générale d'une meilleure pratique.

De plus le projet a cherché à mettre en place un réseau interrelié d'activités, qui pourra être géré de manière synergique. Modifier les conditions relatives à la durabilité du tissu urbain alpin est une tâche inconcevable sans un ensemble de schémas intersectoriels coordonnés dans le temps et l'espace, qui constituent une stratégie commune.

La stratégie commune d'AlpCity se concentre sur les questions relatives à la régénération et l'environnement urbains dans un environnement alpin, avec l'objectif de contribuer à la création d'un



système polycentrique urbain dans les zones alpines, comme soutenu par le programme INTERREG III B Espace alpin (Union Européenne, 2003) et par la Perspective de Développement Spatiale Européenne (PDSE) (Forum consultatif européen, 1999).

Le réseau AlpCity s'est formé car les Régions et les organismes locaux, qui le composent, ont pris conscience que le développement durable des petites villes alpines était un problème partagé. Le but du réseau est de coopérer pour le développement d'une stratégie commune, pour résoudre ce problème de la manière la plus efficace possible. A cette fin il a été proposé que ce réseau se transforme en un Observatoire/Laboratoire Régional Urbain (ORU, www.ocs.polito.it/alpcityruo/alpcityruo.htm) faisant parti du réseau mondial Habitat d'observatoires urbains des Nations Unies (UN Habitat - Global Urban Observatory, 1998; ww2.unhabitat.org/programmes/guo/).

Au sein du laboratoire/observatoire régional urbain AlpCity (ORU) chacun de ses membres régionaux devra mettre en place une équipe qui travaillera sur la gestion, le développement et la promotion de la mise en place d'une stratégie commune. Le réseau peut continuer à être coordonné par l'équipe Piémont, qui gère AlpCity, et qui pourra être responsable de la mise en œuvre et du fonctionnement du site internet principal du laboratoire. Ce réseau horizontal de coopération entre autorités régionales est accompagné par un réseau vertical, qui organise la coopération parmi les autorités locales, qui mettront en pratique à la fin la stratégie commune. Chaque autorité régionale devra mettre en place un Observatoire local urbain (OLU) - un réseau de ses autorités locales. Le Laboratoire consisterait ainsi essentiellement en un réseau transnational de OLU régionaux.

L'APPROCHE EMPIRIQUE DU PROJET ALPCITY: 21 CAS D'ETUDES

AlpCity a soutenu la conception et la mise en oeuvre de 21 activités pilotes au niveau local, qui sont considérées comme des meilleures pratiques potentielles et des modèles de développement local endogène et urbain dans les petites villes alpines. Ces activités ont été conçues, pour la plupart, sous la forme d'études stratégiques et de faisabilité sur des questions pertinentes au regard des quatre domaines identifiés au sein du Projet :

1. Développement économique
2. Services et qualité de la vie
3. Environnement urbain
4. Coopération entre les villes.

Elles ont été disséminées sur les Alpes dans le but de couvrir différents contextes et situations représentatives. Les activités incluaient une approche ascendante impliquant les autorités locales et la population avec l'aide de consultants et d'experts. Elles avaient un intérêt transnational, à la fois du point de vue des questions abordées et de leur méthodologie.

L'atelier de travail n°5 sur le développement économique a traité des questions de développement et d'assistance aux PME existantes avec une attention spéciale à celles qui contribuent au développement durable local en lien avec l'exigence de préservation de l'environnement local, du territoire ainsi que de ses ressources culturelles et sociales. Cet atelier a regardé de près la création de PME, en lien avec les technologies, télécommunications et services capables d'améliorer la création d'emplois et la qualité de vie de la population locale en encourageant le conseil professionnel, l'esprit entrepreneurial et les entreprises innovantes. Il a soutenu des activités de formation en direction de différents groupes sociaux (les jeunes, les femmes, les seniors et autres



groupes en difficulté et minorités ethniques). De plus il a soutenu les activités de formation pour les professionnels les plus qualifiés en réponse aux demandes du territoire et du marché du travail dans le but d'encourager des investissements locaux nouveaux et innovants.

Au travers des cas d'études, cet atelier de travail a abordé de nombreux domaines : soutien aux entreprises locales ; propositions innovantes pour la main d'œuvre locale ; développement de l'industrie du tourisme avec une attention particulière sur les événements de sports d'hiver à grande échelle dans les petites zones de montagnes.

Les cas d'études inclus dans cet atelier de travail sont :

- L'expérimentation d'actions innovantes pour préserver les services commerciaux. Région Lombardie (Italie).
- L'expérimentation d'actions innovantes pour l'intégration du commerce et de l'artisanat. Région Lombardie (Italie).
- Le développement du concept du commerce de détail pour le petit commerce. Municipalité de Grainau (Allemagne).
- Avenir et tourisme à Saint Maurice. Municipalité de Saint Maurice et Haute École Valaisanne (Suisse).
- Les stratégies de tourisme intégrées. Municipalité de Tschlin (Suisse).
- Le développement local et héritage des jeux Olympiques d'hiver, mis en œuvre dans deux stations Olympiques (Pragelato dans la vallée Chisone et Prali dans la vallée Germanasca). Région Piémont (Italie).

L'atelier de travail n° 6 sur les services et la qualité de la vie a traité de la sélection et la mise en oeuvre de cas d'études, qui se concentrent particulièrement sur l'amélioration de la qualité et de la quantité de services, avec une attention spécifique sur les besoins des communautés alpines et de montagne, ainsi que sur l'accessibilité à ces services dans des environnements caractérisés par de faibles densités de population. Un intérêt particulier a été

apporté à l'amélioration et à l'innovation concernant l'offre de services et des modèles de gestion en considérant le soutien nécessaire au développement économique, social et culturel des petites communautés alpines et de montagne, qui présentent différentes faiblesses relatives à leurs capacités d'accès à ces services, à l'intégration des services publics et privés ainsi qu'à l'implication du secteur privé et de la population locale. Les actions choisies ont cherché à améliorer de façon qualitative et quantitative les services privés et publics disponibles pour la population (services sociaux, culturels, commerciaux, de santé etc.), en gardant à l'esprit les besoins locaux et les évolutions démographiques.

Les petites villes de montagne ne peuvent pas concurrencer les villes d'un point de vue économique, mais elles ont de bonnes chances en offrant une meilleure qualité de vie, ce qui n'inclut pas seulement de beaux paysages, des opportunités d'éducation et d'emploi (par exemple dans le secteur des services). La qualité de la vie doit combiner des concepts fructueux pour des perspectives de développement futurs (éducation, emploi, approvisionnement pour les besoins de base, etc.) et préserver et promouvoir le patrimoine culturel et naturel (par exemple pour des activités de loisirs durables). En combinant ces éléments elles pourront accroître leur attractivité et freiner l'abandon de ces zones.

Les cas d'études inclus dans cet atelier de travail sont :

- Le réseau de médiathèques publiques. Gouvernement de la province de Basse-Autriche (Autriche).
- Le réseau de jeunes dans les petites et moyennes villes alpines. Gouvernement de la province de Basse-Autriche (Autriche).
- L'école de montagne internationale dans les Alpes Maritimes (Municipalités d'Entracque et Valdieri). Région Piémont (Italie).
- L'amélioration et la promotion de services s'adressant aux jeunes et aux touristes. Municipalité de Grainau (Allemagne).



L'atelier de travail n°7 sur l'environnement urbain a traité de certains cas d'études se concentrant non seulement sur la renaissance et la régénération des centres historiques, mais aussi sur l'aménagement et la régénération des habitations récentes incluant l'expansion des zones résidentielles, l'accès aux petites villes rurales et leur entrée et sortie principales, le développement des rues, des zones commerciales et industrielles. De plus, ces cas ont traité de l'aménagement et de la régénération des espaces et bâtiments publics, comme étant des activités visant un développement local intégré (environnemental, social, économique et culturel) ainsi que la promotion et le soutien à un « sentiment d'appartenance » des petites communautés de leurs territoires. Concrètement les projets pilotes choisis ont travaillé sur la renaissance de structures à l'abandon, sur une vision innovante de solutions liées à un problème environnemental, la valorisation du patrimoine culturel et historique, le développement d'une mobilité plus durable et le développement de compétences liées aux questions d'environnement.

Les cas d'études de l'atelier de travail n°7 sont :

- Des lignes de conduite pour la reconquête de villages abandonnés situés dans la zone frontalière entre l'Autriche et la Slovénie. Région Autonome du Frioul Vénétie Julienne (Italie).
- Des lignes de conduite pour l'obtention d'une certification environnementale. Région Autonome du Frioul Vénétie Julienne (Italie).
- Le renouveau et l'optimisation liés à l'usage de bâtiments (utilisés autrefois pour des activités de production) situés dans des zones abandonnées. Région de Vénétie (Italie).
- La renaissance de hameaux de montagne abandonnés. Région Piémont (Italie).
- Vivre en zone de montagne : vallée de Maira et vallée de la Province de Cuneo. Région Piémont (Italie).
- La valorisation de l'axe longitudinal du Jura. Région Franche-Comté (France).

- La valorisation des sites historiques et culturels pour renforcer l'attractivité régionale des "Petites Cités Comtoises de Caractère". Région Franche-Comté (France).
- Le renouveau des centres ville - Développement du Plan d'Action Intégré - Développement du concept de préservation du paysage. Municipalité de Grainau (Allemagne).

L'atelier de travail n° 8 sur la coopération entre villes est lié à la réalisation de trois cas d'études dans l'espace alpin, avec une attention particulière sur la coopération administrative entre les petites villes de montagne, de manière à créer et à mettre en œuvre des réseaux et des associations, à améliorer les services et à mettre en place des échanges d'expériences. La coopération entre villes, surtout sous la forme de réseaux, est particulièrement cruciale pour le développement des petites villes. Dans un contexte de concurrence et étant trop petites dans une économie dominée par les grandes villes, des accords structurés entre villes peuvent les aider à atteindre une « masse critique » plus importante. La coopération est aussi une façon de développer des opérations exemplaires, grâce au transfert d'expérience et de connaissance d'une ville partenaire à une autre. En rassemblant des villes, il devient possible de développer une structure polycentrique dans laquelle les villes se complètent entre elles. La coopération est un type d'action plus ascendant et moins gouverné. Les villes coopèrent entre elles sur la base du volontariat, en travaillant vers des objectifs qu'elles se sont elles-mêmes fixées selon les problématiques qu'elles ont en commun. Ce système semble bien plus souple et approprié que des démarches institutionnelles organisées. Il encourage l'innovation à travers l'échange d'expériences, et, à travers les complémentarités internes qu'il promeut, empêche également le dispersement d'installations de petites tailles peu performantes. De ce point de vue, les accords sont un instrument de développement durable, qui est soutenu par les politiques européennes.



Les cas d'études choisis sont :

- Une expertise des expériences des petites villes de montagne dans des zones différentes (Alpes, Jura et Massif Central). Région Rhône-Alpes (France).
- Une assistance technique pour les petites villes. Région Rhône-Alpes (France).
- L'organisation territoriale de la région Franche-Comté. Région Franche-Comté (France).

IMPLICATIONS ET RECOMMANDATIONS DANS LA PERSPECTIVE DE SCENARII FUTURS

AlpCity a cherché à faire face à certains problèmes majeurs des petites villes alpines en trouvant l'inspiration au travers de l'expérience capitalisée au sein des programme européens Urban et Leader, qui proposent une approche intégrée pour élaborer des solutions contre le délabrement urbain et la marginalisation des zones de montagnes.

Considérations finales

- La confirmation de la valeur ajoutée de la coopération et des partenariats transnationaux (efficaces et stratégiques), avec la forte conviction que l'élaboration conjointe de méthodes, d'outils et de stratégies pour la protection territoriale et la promotion intégrée garantit une efficacité significative si on la compare à des actions isolées. Cette initiative devrait améliorer les accords horizontaux et verticaux entre institutions oeuvrant à des niveaux différents (Etat, Régions, autorités locales) avec une attention particulière à un modèle (par exemple un Laboratoire pour le développement des petites villes alpines correspondant aux principes soutenus par Habitat ONU), qui permet d'agir selon et en synergie avec les

initiatives européennes (Agendas de Göteborg et Lisbonne) et internationales (UN Habitat).

- Le besoin d'une stratégie partagée pour un développement durable débutant avec la sensibilisation aux différences entre territoires, d'un point de vue culturel, économique, social et professionnel. Sur la base de cette diversité marquée entre zones alpines, **le rôle des Régions les plus avancées apparaît fondamental en comparaison avec celles qui le sont moins.**
- Le besoin d'une **approche intégrée pour résoudre les problèmes de marginalisation des zones urbaines de montagne** (initiatives européennes anciennes mises en œuvre par la Région Piémont : Urbact et Leader).
- Le renforcement de la prise de conscience que les **Alpes sont précieuses** étant les dépositaires de ressources culturelles et naturelles irremplaçables pour l'avenir de l'Europe.
- **La valeur stratégique d'une approche** mettant en valeur la participation des acteurs locaux en termes de succès et de durabilité des initiatives/projets individuels, mais aussi des plans/programmes de développement intégrés à moyen et long terme.
- **L'importance des réseaux pour l'échange de connaissances et de savoir-faire**, mais surtout pour la capitalisation des expériences de coopération grâce à des outils innovants, dans le but d'améliorer les liens parmi les territoires et les acteurs de l'espace alpin (meilleures pratiques, conférences, formations, plateformes internet, jumelages, etc.).

Recommandations

- **Promouvoir des partenariats efficaces, stables et stratégiques**, qui se font la voix des besoins et priorités des acteurs locaux des petites villes alpines pour avoir un considérable écho auprès des niveaux supérieurs (Union européenne, autorités régionales et nationales).



- **Affirmer et promouvoir le dialogue et des échanges fructueux entre les différents niveaux (stratégiques et opérationnels) des programmes européens** (Espace Alpin, mais aussi d'autres au sein des Interreg III A-C) **et des projets** en termes de résultats, leçons apprises, les deux en relation avec les contenus et les procédures contractuelles/de gestion.
- **Formuler des stratégies et des outils de gouvernance territoriaux innovants** à travers :
 - L'échange d'expériences couronnées de succès (meilleures pratiques) et de leçons apprises concernant l'aménagement du territoire, la promotion, la revitalisation et la gestion de l'Espace Alpin ;
 - L'expérimentation d'outils innovants (par exemple l'e-gouvernance, le marketing) pour conseiller les décideurs ("Laboratoire de meilleures pratiques" intégrant des sections : politiques, projets, formation, activités de jumelage, constructions institutionnelles);
 - La création d'un réseau (transnational et international) avec les caractéristiques d'un organisme d'apprentissage (selon le modèle Habitat ONU soutenu dans le cadre du "Programme Meilleures Pratiques et Leadership Local") et visant à trouver, sélectionner des meilleures pratiques et à transférer les leçons apprises dans le but d'accélérer le processus de diffusion de l'innovation et de formuler une stratégie commune pour le développement durable des systèmes urbains alpins au sein du contexte plus large de la société et de l'économie de la connaissance.
- **Permettre la croissance de nouvelles vocations territoriales** à travers l'implication, l'engagement et la montée en puissance des acteurs clés locaux (soutien aux actions contre les discriminations).
- **Accroître la valeur des spécificités locales et capitaliser les potentiels endogènes, les ressources humaines et les identités**

locales en tant que facteurs d'attractivité pour les investissements.

- **Réduire les déséquilibres sociaux et spatiaux en soutenant le développement des zones périphériques**, grâce à la coopération et le renforcement des réseaux urbain-rural.
- **Améliorer les connections entre les centres régionaux (villes moyennes), les zones périphériques et les centres économiques de l'Espace Alpin**, à la fois en termes d'infrastructures et de TIC.
- **Développer les effets synergiques et du développement durable et lier les ressources européennes aux programmations nationales et régionales.**
- **Contribuer au développement d'une stratégie européenne de durabilité urbaine** ; lier cette contribution au contexte mondial (en lien surtout avec la Convention Alpine) à des institutions internationales et à des organismes tels que Habitat ONU.

Propositions

Les propositions concernant l'avenir du projet sont basées sur le sentiment qu'il est nécessaire de formuler et partager des politiques stratégiques régionales, favorisant les petites villes alpines en lien avec la stratégie européenne et internationale pour la durabilité urbaine. Le but ultime consiste en une reconnaissance officielle (et une adoption/intégration dans les stratégies européennes de développement) de ces recommandations régionales/transnationales par les acteurs européens et/ou internationaux avec des retombées positives à différents niveaux (le niveau local y compris) de l'Espace Alpin.

La proposition concerne un **“Laboratoire soutenant le développement durable et intégrer de la petite ville alpine”**, qui pourra fournir quelques éléments pour la formulation future d'un plan stratégique transnational partagé à une large échelle, dédié



aux petites villes alpines (certification environnementale, certification énergétique pour la rénovation de bâtiments, réseaux transnationaux de communication majeurs, etc.) et prenant en compte le besoin d' :

- Introduire une **innovation** pérenne dans les entreprises et dans le management des territoires alpins.
- Augmenter la valeur des sujets **dédié au développement et à l'amélioration de l'économie et de l'environnement alpin** dans le but de former une nouvelle génération intéressée pour s'installer et travailler dans les régions alpines marginales actuelles.
- Créer de **nouvelles opportunités d'emploi** dans le but de valoriser l'installation dans les villes alpines de personnes venant d'autres espaces et de freiner la dépopulation, à travers la promotion des industries (sauf celles du secteur du tourisme), qui peuvent jouer un rôle essentiel dans l'économie alpine, tels que l'élevage, l'industrie forestière, l'agriculture de niche, etc. De plus un rôle majeur pour l'innovation productive peut être représenté par les technologies de l'Information et de la communication.
- Soutenir les secteurs économiques les plus importants, à travers une attention spécifique accordée aux **petites entreprises** dans le cadre de programmes stratégiques proposés par les mêmes communautés alpines associées et visant à diversifier les activités économiques, comme prévu par les directives européennes relatives au programme de développement rural et de coopération territoriale.
- **Développer et renforcer les relations et les échanges entre villes**, à la fois pour promouvoir la mise en place de réseaux et d'associations entre petites villes dans le but d'élaborer des stratégies de développement communes, des services et des fonctions de management partagés; et valoriser également la création de programmes et de relations entre les petites et grandes villes, en portant une attention particulière à la culture,

à la recherche scientifique, la formation et l'accès aux informations. Dans ce but les Régions partagent le besoin de concevoir leurs propres outils pour soutenir les associations entre les petites municipalités alpines, mais aussi pour soutenir la coopération entre grandes villes et associations de petites municipalités en utilisant également les TIC.

- Développer et **tester l'introduction de nouvelles fonctions urbaines dans les petites villes alpines** dans le but de les rendre plus attractives, grâce à des initiatives régionales spécifiques proposées par les acteurs locaux comme par exemple l'école de montagne internationale des Alpes Maritimes.
- **Améliorer les compétences des communautés locales en élaborant des stratégies de développement, en matière d'aménagement urbain, de planification et de conception de travaux publics et de gestion de services.** Les Régions partagent le besoin de fournir une assistance aux petites villes alpines selon l'exemple du projet mené par Rhône-Alpes au sein d'AlpCity, qui organise des échanges entre les jeunes agents publics intéressés pour travailler dans les petites villes alpines, qui sponsorise des stages post-diplômes dans les petites villes alpines les plus attractives et efficaces, etc.
- Considérer la chance pour un **Marché Commun Alpin des travaux publics et services** en promouvant la participation des entreprises les plus qualifiées en matière d'appels d'offre, l'adoption de techniques compatibles avec l'économie en matière de conception et de mise en œuvre de travaux publics, l'approbation de prix communs pour les matériaux de constructions durables, etc.

Structure et activités du Laboratoire pour le développement des petites villes alpines

La proposition de Laboratoire prévoit une structure, qui suit le modèle de l'Observatoire Régional Urbain mis en œuvre par Habitat



ONU pour contrôler la mise en œuvre de l'Agenda Habitat au niveau mondial (voir les lignes de conduites n°5 d'AlpCity "caractéristiques du ORU d'AlpCity").

Les activités de base du Laboratoire/Observatoire pour les petites villes alpines avec une perspective à moyen-long terme :

- Mise en place d'un **nouveau partenariat transnational** (ou international) conduit par Piémont et constitué par les régions (certaines font déjà parties du partenariat d'AlpCity) et d'autres acteurs clés pour le développement de l'espace alpin (par exemple CIPRA, UNCEM etc.) avec le but de contribuer de façon stratégique et opérationnelle au Laboratoire pour les petites villes alpines. Le Partenariat pourrait inclure, à moyen terme, un **Comité des Régions** pour les petites villes alpines composé des présidents des Régions ou de leurs représentants avec la tâche de superviser l'élaboration et la gestion de politiques partagées, l'expérimentation de lignes de conduite et la définition d'une première ébauche d'un plan stratégique transnational dédié aux petites villes alpines des Régions membres. Chaque membre du Comité serait assisté par un agent régional et le Comité serait présidé de façon tournante par le président (ou son représentant) de l'une des Régions participants. Au sein de chaque région partenaire il y aura un comité qui aura la tâche de mettre en oeuvre les politiques partagées, d'expérimenter les lignes de conduite et de contribuer à la définition d'une première ébauche d'un plan stratégique transnational dédié aux petites villes alpines. Les représentants des autorités locales (provinces, Départements, communautés de montagne, municipalités) participeront au comité.
- Mise en place et management d'un **Laboratoire régional pour les petites villes alpines** (selon le modèle d'ORU d'Habitat

ONU) s'occupant de l'assistance technique et de recherche, de la collecte et de l'échange de meilleures pratiques, conduit par la Région Piémont en collaboration avec les autres Régions, qui se sont engagées pour un cofinancement à hauteur d'environ 50% (tentative).

- Mise en place d'une **structure dédiée** au Laboratoire par la Région Piémont (compose d'au moins trois unités), à laquelle les agents régionaux et les représentants d'autres organismes clés impliqués dans le projet pourront se référer. La structure a les objectifs suivants :
 - Accomplir les fonctions d'un **secrétariat** du Comité des Régions et coordonner l'activité des comités régionaux;
 - **Gérer le Laboratoire** dans la conduite et l'assistance aux autorités locales à travers les autres structures régionales dans le but de créer, tester et promouvoir de nouveaux outils (opérationnels et stratégiques) pour soutenir les démarches de prise de décision et d'échange de meilleures pratiques;
 - **Soutenir les structures régionales** dans la mise en oeuvre des politiques partagées, dans l'expérimentation des lignes de conduites et la définition d'une première ébauche d'un plan stratégique transnational dédié aux petites villes alpines ;
 - Promouvoir (y compris la recherche d'argent) et gérer un "**prix des meilleures pratiques**" au niveau transnational;
 - organiser une **conférence internationale** dédiée au développement des petites villes alpines/de montagne (en collaboration avec les autres institutions déjà impliquées dans la promotion d'événements similaires telles que CIPRA, ISCAR) avec la présentation des activités et des résultats du Laboratoire pour les petites villes alpines et du "prix des meilleures pratiques".
- Comparaison des **lignes politiques** avec le Comité des Régions, avec la demande que la politique soutenant les Alpes



prenne en considération les problèmes des petites villes alpines et qu'un programme spécifique dédié à la création de réseaux transnationaux stratégiques entre petites villes alpines puisse être approuvé.

- Présentation des **lignes de conduite aux autorités nationales** et conclusion d'un accord visant à soutenir également financièrement le Laboratoire pour les petites villes alpines comme structure permanente pour le développement stratégique.

Le projet **AlpCity** a repris de **Habitat ONU** (ww2.unhabitat.org/programmes/guo/) l'**idée de mise en oeuvre d'un Observatoire Régional Urbain**, qui se développe en conséquence dans la proposition d'un Laboratoire pour les petites villes alpines. Cela signifie que les activités de collecte des Meilleures Pratiques et de transfert des leçons apprises correspondantes sont couplées avec l'expérimentation d'outils innovants pour l'assistance technique de petits centres alpins pour définir et mettre en œuvre des projets stratégiques.

La proposition d' '**Observatoire /Laboratoire de Meilleures Pratiques**' a été conçue comme un projet opérationnel et stratégique capable de soutenir d'autres projets INTERREG (niveau opérationnel) ainsi que d'autres programmes INTERREG (niveau stratégique).

Les activités principales incluent :

- ❖ La recherche, la sélection, la collecte, la diffusion et le transfert de **bonnes et Meilleures Pratiques** en référence avec le thème du développement durable du cadre de vie de l'Espace Alpin (une attention particulière sera dirigée vers les petites villes alpines) à un niveau transnational /international.
- ❖ Le développement et la mise à jour de la '**Base de données des Meilleures Pratiques**' déjà mise en place dans le cadre du projet AlpCity.

(http://www.ocs.polito.it/alpcity/scheda_db.htm)

La base de données, ainsi que les procédures de candidature et de sélection, ont été développées en lien, et en collaboration avec Habitat ONU, qui met en œuvre avec succès le 'Programme de Meilleures Pratiques et leadership local' au niveau mondial depuis 1996. (<http://www.bestpractices.org>).

- ❖ La mise en lumière et le transfert des **leçons apprises** capables de soutenir notamment la formulation de politiques stratégiques (au niveau de l'Union européenne et du Programme).
- ❖ Le **"capacity building", les activités de formation et de jumelage** en mesure de soutenir le développement durable de l'Espace Alpin au niveau local (bénéficiaires: communautés de montagne, municipalités, ONG, etc.).
- ❖ Un **Centre d'apprentissage** ciblé sur la diffusion des leçons apprises et sur la formulation de lignes de conduite pour soutenir un transfert adapté des meilleures pratiques mises en lumière. Six lignes de conduite ont déjà été finalisées dans le cadre d'AlpCity.
(http://www.ocs.polito.it/alpcityruo/en/library_ruo.htm)
- ❖ Le lancement et l'organisation d'un **Prix des Meilleures Pratiques** ouvert à l'échelle mondiale avec un appel à projets des meilleures pratiques dans le domaine du développement durable de l'Espace Alpin. Le Prix des Meilleures Pratiques pourrait être soutenu en lien avec le Prix International des Meilleures Pratiques organisé par Habitat ONU.
- ❖ **Des activités de mise en réseau et mise en place d'un partenariat solide** entre les Régions, les institutions et les autres acteurs clés (par exemple CIPRA; ISCAR, Habitat ONU, la Convention Alpine etc..) comme partenaires de l'Observatoire/Laboratoire des Meilleures Pratiques.
- ❖ **Les activités d'information et de Publicité** y compris un site internet, des publications, des lettres d'informations, l'organisation de séminaires et de rencontres.



En résumé ce Laboratoire/Observatoire est conçu comme un outil innovant valorisant l'élaboration de politiques territoriales durables partagées par les partenaires du Projet et visant les niveaux politiques supérieurs.

Conclusion

Le projet a mis en évidence l'importance décisive de l'échange d'expériences et de la diffusion des leçons apprises des meilleures pratiques: chaque individuel est trop petit pour être en mesure de résoudre les problèmes complexes de la meilleure façon ; tous ensemble ils constituent un système pertinent de coopération/concurrence.

Malgré les différentes histoires et endroits l'existence de problèmes partagés a été reconnue ainsi que le besoin d'élaborer des stratégies communes pour les résoudre. Dans ce cadre, une meilleure connaissance des divers règlements nationaux juridiques, des différentes politiques nationales et locales, et des divers outils mis en œuvre, s'est révélée instructive.

Un autre résultat pertinent est représenté par la conscience partagée que la définition d'une stratégie commune doit cibler de manière forte l'innovation : AlpCity est un projet développé au sein de la stratégie européenne d'innovation, car elle porte une attention particulière aux politiques impliquant les autorités publiques.

La mise en place d'un réseau permanent ayant les fonctions d'organisme d'apprentissage, visant à sélectionner des meilleures pratiques et à transférer les leçons apprises, remplit l'objectif de créer une accélération des processus de diffusion de l'innovation, en particulier au sein des autorités publiques.

En fait un des résultats les plus importants d'AlpCity consiste en la reconnaissance commune de l'utilité de créer un partenariat permanent rappelant le modèle des Observatoires Régionaux Urbains soutenu par Habitat ONU, avec un objectif à deux niveaux :

- a. développer un réseau visant la diffusion de l'innovation et la formation d'une stratégie commune pour le développement durable des systèmes urbains alpins, dans le cadre d'un scénario plus général de la société et de l'économie de connaissance;
- b. contribuer au développement d'une stratégie européenne pour la durabilité urbaine et lier cette contribution à l'environnement mondial dont Habitat ONU s'occupe.



Annexe

Rapport Final du projet AlpCity

TABLE DES MATIERES

Remerciements

Préface

PREMIERE PARTIE

LE PROJET ALPCITY DANS LE CADRE DU PROGRAMME INTERREG IIIB ESPACE ALPIN

I INTRODUCTION

1. La Perspective de développement spatial européenne (PDSE) comme cadre général d'AlpCity
2. La Convention alpine
3. Le système d'observation et d'information sur les Alpes (SOIA)
4. l'initiative communautaire INTERREG
5. INTERREG IIIB -Programme Espace alpin
6. AlpCity dans le cadre d'Interreg IIIB
7. Les études de cas d'AlpCity comme contribution centrale aux objectifs du programme Espace alpin
8. Synergies entre AlpCity et d'autres projets Espace alpin
9. Synergies entre AlpCity et la Convention alpine
10. La stratégie générale d'AlpCity
11. Recommandations spécifiques concernant les petites villes alpines
12. La méthodologie des cas d'études

13. L'évaluation du projet sous des aspects théoriques et des processus mondial et local observables : la valeur scientifique d'AlpCity

13.1 Le développement des régions peu densément peuplées et des petites villes à court et long termes

13.1.1 Tendance générale

13.1.2 Possible renversement de tendance

13.1.3 Les désavantages actuels des petites structures

13.1.4 Des nouvelles fonctions pour les villes petites et moyennes attractives d'un point de vue environnemental et culturel?

13.1.5 L'Europe entre cohésion et concurrence

13.1.6 Conclusion

13.2 De quelle manière AlpCity contribue à ces questions d'un point de vue scientifique?

13.2.1 La valeur ajoutée d'AlpCity du point de vue du Comité de Pilotage Scientifique

13.3 Conclusion

13.4 La valeur ajoutée scientifique d'AlpCity

II "CADRAGE PROBLEMATIQUE"

A. Crise et ressources des petites villes alpines

1. Définition d'une petite ville

2. Analyse fonctionnelle et ses limites

3. La petite ville entre périodes de stabilité et changement

4. Une étude de caractérisation d'une petite ville

5. La nouvelle place de la petite ville

6. Un nouvel avenir pour la petite ville?

7. Quelles sont les spécificités d'une ville alpine?

8. Ouverture

B. Commentaires sur les aspects méthodologiques de description des projets et analyse

- C. Les problèmes du village alpin dans ses manifestations régionales
 - 1 Diversité et socle commun des questions concernant AlpCity
 - 2 Les contextes géographique et institutionnel des petites villes alpines
 - 2.1 Brève description de la caractérisation des zones de montagne de chaque territoire partenaire
 - 2.1.1 Italie : Piémont, Lombardie, Vénétie, Frioul Vénétie Julienne
 - 2.1.2 Basse Autriche
 - 2.1.3 Rhône-Alpes
 - 2.1.4 LeValais
 - 2.1.5 La haute Bavière
 - 2.1.6 Franche-Comté
 - 2.2 Structure des villes au sein de la région
 - 2.2.1 Italie : Piémont, Vénétie, Lombardie
 - 2.2.2 Basse Autriche
 - 2.2.3 Les régions françaises
 - 2.2.4 Suisse : le Valais
 - 2.2.5 Haute Bavière
 - 2.2.6 Synthèse de la diversité des situations d'urbanisation
 - 2.3 Image sociale des montagnes au sein de la région
 - 2.3.1 Dans le Piémont
 - 2.3.2 Vénétie et Lombardie
 - 2.3.3 Le Valais
 - 2.3.4 Basse Autriche
 - 2.3.5 Rhône-Alpes et Franche-Comté
 - 2.4 Politiques pour les montagnes
 - 2.4.1 En Italie
 - 2.4.1.1 Au niveau national
 - 2.4.1.2 Au niveau régional
 - 2.4.2 La Suisse et le Valais

- 2.4.3 Basse Autriche
- 2.4.4 France: Rhône-Alpes et Franche-Comté
 - 2.4.4.1 Organisation au niveau national
 - 2.4.4.2 Au niveau régional
- 3 Les questions du projet AlpCity en référence aux situations économique et politique. Tentative d'analyse
 - 3.1 Les questions des études de cas au sein des problèmes généraux de la petite ville
 - 3.1.1 La fonction de la centralité culturelle
 - 3.1.2 La fonction territoriale
 - 3.1.3 Une connaissance de la urbaine
 - 3.1.4 Développement du tourisme
 - 3.1.5 Augmenter la capacité de développement endogène
 - 3.2 Les attentes des partenaires
- 4 Conclusion

III DES MEILLEURES PRATIQUES À UNE STRATEGIE COMMUNE

1. L'objectif d'Alpcity : une stratégie commune faite de meilleures pratiques
2. faire et diffuser les meilleures pratiques : le défi de l'innovation
3. Prérequis d'une meilleure pratique pour la durabilité : premiers principes
4. Critères de sélection des meilleures pratiques avec l'objectif de créer un Observatoire Régional Urbain en lien avec celui d'Habitat ONU
5. Adaptation aux questions spécifiques d'AlpCity

IV AU DELA DE LA MEILLEURE PRATIQUE : LE TRANSFERT DE LECONS APPRISES



1. Que veut-on dire par *le transfert de leçons apprises* au travers des meilleures pratiques?
2. premiers principes
3. Le rôle de la mise en réseau
4. les étapes du transfert
5. la faisabilité du transfert
6. méthodes de transfert
7. Contrôler et évaluer l'efficacité du transfert
8. Leçons apprises de la procédure de transfert

V LA STRATEGIE COMMUNE DU PROJET ALPCITY

1. Pourquoi avons-nous besoin d'une stratégie commune?
2. un réseau en synergie
3. concepts de base concernant l'évaluation de programmes socio-économiques à travers l'usage d'indicateurs
4. vers une évaluation de la durabilité économique, sociale et environnementale
5. Cibles et efficacité des meilleures pratiques
6. Evaluation *Ex ante*, *in itinere* et *ex post*
7. le cadre de la stratégie commune d'AlpCity
8. Comment définir le contenu de la stratégie commune en termes de Meilleures pratiques

VI TRANSFERT DANS LE CADRE D'ALPCITY

1. Devons-nous transférer les meilleures pratiques ou la stratégie commune?
2. du gouvernement à la gouvernance et vice-versa
3. Transfert aux autorités régionales et provinciales et communautés de montagne
4. Transfert aux conseils locaux
5. Mise en évidence des meilleures pratiques et compétences cachées
6. Transfert et Observatoire Régional Urbain d'AlpCity

VII CARACTERISTIQUES DE L'OBSERVATOIRE REGIONAL URBAIN

1. Du projet Interreg AlpCity à l'Observatoire Régional Urbain AlpCity (AlpCityORU)
2. Qu'est-ce un Observatoire Régional Urbain?
3. Les fonctions d'un Observatoire Régional Urbain
4. le ORU AlpCity : un réseau transnational d'observatoires Locaux urbains
5. Coopération internationale

DEUXIEME PARTIE L'APPROCHE EMPIRIQUE DU PROJET ALPCITY : 21 CAS D'ETUDES

VIII INTRODUCTION

1. La sélection des 21 cas d'études
2. Formulaire 1. présentation des partenaires
3. Formulaire 2. Description du territoire concerné
4. Formulaire 3. Description des activités locales au sein d'AlpCity
5. Evaluation des cas d'études par les experts du Comité de Pilotage Scientifique

IX ATELIER DE TRAVAIL N° 5. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1. Introduction

2. cartes des études de cas :

- Expérimentation des actions d'innovation pour préserver les services commerciaux
- Expérimentation des actions d'innovation pour l'intégration du commerce et de l'artisanat
- Développement du concept du commerce de détail pour le petit commerce
- Avenir et tourisme à Saint Maurice
- Stratégies pour un tourisme intégré
- Développement local et héritage des Jeux Olympiques d'hiver

X ATELIER DE TRAVAIL N° 6. SERVICES ET QUALITE DE VIE

1. Introduction

2. cartes des études de cas :

- Réseau de médiathèques publiques
- Réseau de jeunes dans les petites et moyennes villes alpines
- L'école de montagne internationale des Alpes Maritimes
- Améliorer et promouvoir les services s'adressant aux touristes et aux jeunes

XI ATELIER DE TRAVAIL N° 7. ENVIRONNEMENT URBAIN

1. Introduction

2. Cartes des études de cas :

- Lignes de conduite pour la reconquête de villages abandonnés à la frontière entre l'Autriche et la Slovaquie
- Lignes de conduite pour l'obtention d'une certification environnementale

- Renouveau et optimisation de l'usage de bâtiments ruraux abandonnés, qui avaient autrefois des activités de production
- Le renouveau des hameaux de montagne abandonnés
- Vivre en zone de montagne
- valorisation de l'axe longitudinal du Jura
- valoriser et promouvoir les sites historiques culturels pour le renforcement de l'attractivité régionale des "Petites Cités Comtoises de Caractère"
- Renouveau des centres villes - Développement d'un plan d'action intégré - Développement du concept de préservation du paysage

XII ATELIER DE TRAVAIL N° 8. COOPERATION ENTRE VILLES

1. Introduction

2. cartes des études de cas :

- expertises des expériences des petites villes de montagne dans des zones différentes (Alpes, Jura et Massif Central)
- Assistance technique pour les petites villes
- L'organisation territoriale de la Région Franche-Comté

TROISIEME PARTIE IMPLICATIONS POLITIQUES ET RECOMMANDATIONS DANS LE BUT DE SCENARII FUTURS

XIII ITINERAIRE DU PROJET : DE L'IDEE DU PROJET AUX CONSIDERATIONS ET RECOMMANDATIONS FINALES



1. Introduction
2. considérations finales
3. Recommandations
4. Propositions

XIV L'OBSERVATOIRE REGIONAL URBAIN : DE L'IDEE DE PROJET A LA PROPOSITION DU PROJET

XV CONCLUDING ET OUVERTURE

1. l'importance et le besoin d'une coopération innovante transnationale
2. Le point de vue du chef de file
 - 2.1 Critiques et défis d'un management d'un projet stratégique et intégré
 - 2.2 Leçons apprises du management du projet
3. Le point de vue du Comité de Pilotage Scientifique (CPS)
 - 3.1 Problèmes de coopération
 - 3.2 Cas d'études : évaluation de leur mise en oeuvre pesant les pour et les contre
 - 3.3 Coopération interne et externe
 - 3.3.1 Coopération au sein des cas d'études d'AlpCity
 - 3.3.2 Coopération avec des projets externes
 - 3.4 transfert de connaissance
 - 3.5 transférabilité des cas d'études
 - 3.6 suivi des cas d'études
 - 3.7 Leçons apprises

4. le point de vue de certains partenaires : propositions pour l'avenir
 - 4.1 Rhône-Alpes
 - 4.2 Région Lombardie
 - 4.3 Gouvernement de la Province de Basse Autriche



ANNEXES

ANNEXE A

ANALYSE DE LA PLUPART DES BASE DE DONNES DE MEILLEURES PRATIQUES RELATIVES AU DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

- a. Bases de données choisies
- b. Bases de données sélectionnées pour une coopération internationale possible
- c. Formulaire de candidature général
- d. Cartes de légende des principales bases de données
- e. Sites internet

ANNEXE B

LA BASE DE DONNEES DES MEILLEURES PRATIQUES D'ALPCITY

- a. But et organisation de la base de données des meilleures pratiques
- b. Comment est sélectionnée une meilleure pratique Best Practice
- c. Comment est documentée une meilleure pratique
- d. ANNEXE B1. Formulaire général de candidature pour la base de données des meilleures pratiques d'AlpCity
ANNEXE B2. AlpCity Best Practices Database checklist
ANNEXE B3. Index standard de la base de données meilleures pratiques
ANNEXE B4. Typologie d'indicateurs pour l'évaluation de programmes socio-économiques

ANNEXE C

EXTRAIT DE LA BASE DE DONNES DES MEILLEURES PRATIQUES D'ALPCITY

- a. Management de la base de données des meilleures pratiques d'AlpCity: le format
- b. Management de la base de données des meilleures pratiques d'AlpCity: démonstration de l'entrée de données, requêtes et rapports
- c. Usage de la base de données des meilleures pratiques d'AlpCity: l'interface en ligne
- d. Usage de la base de données des meilleures pratiques d'AlpCity: démonstration de la consultation de la base de données
- e. Un exemple de formulaire de soumission de la base de données des meilleures pratiques d'AlpCity
- f. Un exemple des cartes d'évaluation de la base de données des meilleures pratiques d'AlpCity

REFERENCES



Commentaires, réactions et révisions du présent document peuvent être envoyés à :

AlpCity Office
Piedmont Region
Regional Budget Planning and Statistics (8.3)
Via Lagrange 24 10123 Turin (Italy)
Tel.: +39 011 432 5260
Fax: +39 011 432 5560
alpcity@regione.piemonte.it
www.alpcity.it